Objectifs et axes de recherche

Objectifs et axes de recherche

Le Laboratoire VIPS² (Valeurs, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports, UR 4636) est reconnu dans plusieurs domaines d'excellence. Les aspects relevant de l'éducation par le sport, les représentations, les politiques et l'innovation sont particulièrement valorisés. C'est à ce titre que deux thèmes organisent principalement nos activités de recherche. Ces dernières mobilisent de manière pluridisciplinaire l'histoire, la sociologie, les sciences de gestion, les sciences juridiques et la psychologie sociale.

Thème 1 - Socialisations

Point de rencontre entre l'individu et la société, la notion de socialisation a fait l'objet de travaux qui ont infléchi sa définition dans un sens pluriel et complexe. Initialement posée comme une action « exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale », la socialisation est entrevue par E. Durkheim comme un processus visant à « susciter et développer (…) un certain nombre d'états physiques, intellectuels ou moraux que réclame (…) la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné » (Durkheim, 1922). Reconsidérant avec acuité le dialogue entre personnalité et culture, les anthropologues culturalistes définissent davantage la socialisation comme l'incorporation par une sorte de conditionnement des traits saillants de la culture du groupe d'origine de chaque individu. De manière plus explicite, l'individu (entrevu à partir de ses étapes de développement) est relié au système social perçu autour de quatre impératifs (stabilité, intégration, buts et adaptation). P. Bourdieu (1980) offre un autre canevas d'étude du processus de socialisation : plaçant la notion de catégorie sociale au centre, il défend la thèse selon laquelle la socialisation serait un processus d'incorporation d'habitus, défini comme un système de dispositions durables et transposables mais aussi comme des structures structurées et structurantes.

Face à ces conceptions parfois considérées comme mécanistes et déterministes de la socialisation, d'autres courants privilégient une conception plus individuelle et (inter)active. Les recherches de J. Piaget, si elles recoupent celles d'E. Durkheim, s'en distinguent dès lors qu'il s'agit de mesurer et comprendre les processus effectivement en jeu et les étapes cognitives et affectives qu'ils présupposent : la socialisation renvoie alors à un processus discontinu dans lequel l'individu est actif et qui est en jeu de la petite enfance à l'âge adulte, permettant aux jeunes générations d'intégrer des règles, valeurs et signes tant par la contrainte que par la coopération. Le caractère actif du processus de socialisation est tout autant présent chez G.H. Mead. Pour ce dernier, la socialisation renvoie davantage à la construction d'une identité sociale par l'interaction et la communication corporelle notamment. P. Berger et T. Luckmann (1966) reprennent et prolongent les thèses de G.H. Mead en différenciant la socialisation primaire et la socialisation secondaire, la première résultant de l'immersion initiale de l'enfant dans son univers, la seconde de l'intégration de savoirs propres à des sous-mondes institutionnalisés, et ce, tout au long de son existence.

L'objectif est de comprendre la place des APSA dans les processus complexes de socialisation et leurs conséquences. Les théories développées par B. Lahire (1998), tant sur l'existence de modes de socialisation primaire et secondaire que sur l'existence d'identités complexes et plurielles (2004), permettent de dépasser le caractère réducteur du concept d'habitus et de reconsidérer sous un nouvel angle le dialogue entre l'individu et ses univers culturels et sociaux. Reposant sur des dimensions multifactorielles, la socialisation dans et par les APSA sera donc appréhendée par l'intermédiaire de plusieurs niveaux d'analyse permettant à la fois d'en mesurer la nature, les effets et les configurations conduisant les individus à se situer dans les espaces sociaux et culturels, tout en envisageant les formes de normalisation. Ce choix nous amènera à être particulièrement attentifs aux objectifs assignés aux dispositifs de socialisation : sanitaire, scolaire, associatif, médiatique, citoyen, identitaire ou communautariste.

Thème 2 - Politiques et innovations

Le projet est d'analyser les politiques publiques qui régulent et organisent le sport. Saisir comment une dimension politique peut prendre forme dans les relations entre acteurs, dans un système de gouvernance du sport de plus en plus complexe, entre sphères publique et privée notamment, retiendra notre attention. Ceci implique d'identifier les lieux du pouvoir qui se déploient dans et à travers le sport tout autant que les contre-pouvoirs, souvent soutenus par des minorités. Un regard tout particulier sera donc porté sur les innovations politiques prenant la forme d'un détournement, d'une réinvention, ou bien encore d'un bricolage tacticien dont sont capables les acteurs placés dans des dispositifs vécus comme (trop) coercitifs. La charge politique des pratiques sportives sera alors analysée non plus seulement sous l'angle de la gouvernance, mais également dans les formes qu'elles prennent, eu égard aux modes d'engagement corporel, aux interactions avec autrui et avec l'environnement, et aux quêtes de sensations corporelles visées et produites. Finalement, nous retiendrons deux perspectives de recherche pour cerner la dynamique politique des APSA. La première porte sur l'analyse des politiques publiques. La seconde propose un regard sur l'innovation dans le domaine du sport afin de saisir le changement social à l'œuvre.

En se situant à des échelles et des périodes variées tout en abordant des objets diversifiés, ce deuxième thème de recherche doit permettre de mieux percevoir les manières dont les APSA sont abordées par le politique mais aussi comment et en quoi elles comportent de manière inhérente une part de politique.

Les recherches conduisent à analyser les politiques publiques qui régulent et organisent le sport, au travers de sujets aussi variés que le tourisme sportif, l'insertion par le sport, la santé, les espaces d'enfermement, l'événementiel sportif, etc. Saisir comment une dimension politique peut prendre forme dans les relations entre acteurs, dans un système de gouvernance du sport de plus en plus complexe, entre sphères publique et privée notamment, retient notre attention. Le projet ne se limite cependant pas à l'analyse classique de l'action publique en matière de sport, puisque nous serons attentifs aux nouveaux espaces de réflexion voire de décisions politiques tels que les débats participatifs, les think-thanks voire les actions de responsabilité sociale des entreprises.

Les recherches proposent également un regard sur l'innovation dans le domaine du sport afin de saisir le changement social. Nous l'interrogerons comme processus afin de comprendre comment se forment les innovations sportives (création de sports, nouveaux outils, nouvelles techniques, nouveaux dispositifs d'intervention sociale par le sport, etc.), ainsi que la manière dont elles produisent des controverses. L'innovation produit des changements politiques et organisationnels dont il s'agit de saisir les composantes. Le sport devient un facteur important d'innovation sociale autant que le management de l'innovation se développe dans les entreprises de sport. Nous serons attentifs au rôle des marges dans les processus d'innovation, entendues comme les contacts entre différents espaces sociaux provoquant la nouveauté, ainsi qu'aux innovations sportives qui se déploient à la fois dans l'espace et dans le temps.